

CONTRIBUTION DES CONSEILS CITOYENS DU VAL D'OISE AU GRAND DÉBAT NATIONAL

Samedi 16 février 2019

14h - 17h

Débat animé par :

Pôle Ressources
Ville et développement social

Table des matières

1° Contexte et méthode	3
2° Les contributions des conseils citoyens	4
2.1 Fiscalité, dépenses publiques	4
2.1.1 L'état des lieux	4
2.1.2 Quelles solutions pour l'avenir ?.....	4
2.2 Organisation des services de l'État et services publics	6
2.2.1 L'état des lieux	6
2.2.2 Quelles solutions pour l'avenir ?.....	6
2.3 Transition écologique	8
2.3.1 L'état des lieux	8
2.3.2 Quelles solutions pour l'avenir ?.....	8
2.4 Démocratie et citoyenneté : système démocratique et participation	10
2.4.1 L'état des lieux	10
2.4.2 Quelles solutions pour l'avenir ?.....	11
2.5 Démocratie et citoyenneté : immigration et vivre-ensemble	13
2.5.1 L'état des lieux	13
2.5.2 Quelles solutions pour l'avenir ?.....	14

1° Contexte et méthode

Dans le cadre de la 3^{ème} rencontre départementale des conseils citoyens du Val d'Oise, qui a eu lieu le 16 février 2019, à l'ESSEC, il leur a été proposé de participer au Grand Débat National. Répartis en 5 thématiques aux choix, les conseillers citoyens ont pu échanger leurs opinions, réaliser un état des lieux de ce qui pose problème de leurs points de vue, puis identifier des solutions, propositions, pistes d'actions pour l'avenir.

Les 46 conseillers citoyens participants se sont répartis librement sur les 5 thématiques suivantes, correspondant aux thèmes identifiés par le gouvernement (la dernière thématique a été scindée en 2) :

1. Impôts, dépenses, action publique : quels impôts pour quels services publics ?

2. Organisation de l'État et des collectivités : quelle organisation pour une meilleure action publique, du national au local ?

3. Transition écologique : quelles solutions concrètes ; comment financer la transition écologique et la faire appliquer ?

4 - A. Démocratie et citoyenneté : quelles modalités d'élections et quelles instances démocratiques privilégier ? Comment associer plus efficacement les citoyens aux décisions publiques ?

4 - B. Démocratie et citoyenneté : comment répondre au défi de l'immigration et du vivre-ensemble ?

Les participants au débat se sont majoritairement positionnés sur la thématique « Démocratie et citoyenneté » : 32 participants sur 2 groupes ; puis sur la thématique « Fiscalité, dépenses publiques » : 6 participants. Les thèmes « Organisation de l'Etat et des collectivités » et « Transition écologique » ont été moins plébiscités : 4 participants sur chaque groupe.

Des contributions ont été élaborées collectivement, puis restituées à la fin de la journée. Le présent document en constitue une synthèse.

2° Les contributions des conseils citoyens

2.1 Fiscalité, dépenses publiques

Nombre de participants à l'atelier dédié : 6 conseillers citoyens.

2.1.1 L'état des lieux

>> Le sentiment de trop payer

Il y a un sentiment que ce sont toujours les mêmes qui paient des impôts, des taxes et des cotisations. Ce sentiment est très partagé, par les entreprises, les particuliers... sans doute parce qu'il est difficile de voir à quoi cela sert et qui en bénéficie.

>> Un besoin de mieux comprendre

Cela est principalement lié à un manque de lisibilité et de transparence :

- Comment fonctionne la redistribution ?
- Comment sont attribuées les Aides Pour le Logement (APL) ?
- Comment fonctionne la redistribution ?

Des affirmations circulent « le coût du travail est plus élevé en France que dans les autres pays ? », « la redistribution est inégalitaire »... sans qu'il soit possible de le vérifier précisément.

Des choix sont effectués concernant la CSG des retraités, l'âge du départ en retraite avec une difficulté à comprendre ses choix, ce qui les justifie.

D'une manière générale, le fonctionnement des prélèvements est jugé complexe, tout comme l'articulation entre les prélèvements et les dépenses financées.

2.1.2 Quelles solutions pour l'avenir ?

>> Rendre lisible les recettes et dépenses

- Les recettes et dépenses devraient être plus transparentes. Il y a un besoin d'expliquer l'utilité des impôts, ce à quoi ils servent notamment pour l'éducation des jeunes. Un travail pédagogique pourrait être fait en direction des jeunes afin de prendre conscience de la manière dont leur éducation est assurée par la contribution de tous.

>> Consulter les citoyens

- Les français devraient être consultés lorsque les entreprises publiques sont nationalisées, il s'agit d'un bien commun qu'il faut protéger.

>> Renforcer la justice fiscale

- Cela passe par une contribution de tous, de tous les français (tout le monde paye la TVA), un ISF mieux adapté, s'assurer que les « niches fiscales » soient utiles, que toutes

les entreprises notamment les plus importantes (Google, Vinci, Amazone...) paient leurs impôts en France et combattre plus efficacement l'évasion fiscale.

- A l'inverse les TPE, PME et PMI devraient être moins taxées afin d'agir sur l'emploi et de permettre leur développement.
- La TVA devrait être baissée sur les produits de 1^{ère} nécessité afin d'augmenter le pouvoir d'achat des familles les plus en difficulté et d'apaiser les français.

>> Agir pour les jeunes

- Les jeunes constituent l'avenir de la France, les crédits devraient être fléchés en direction des ceux-ci ; de l'éducation et pour améliorer le budget de la formation professionnelle et continue. Les impôts doivent servir à la réussite des jeunes.

>> Financer des actions utiles

- L'utilité des agences, des administrations est questionnée. Il faut simplifier et moins techniciser.

>> Laisser les retraités tranquilles

- Les retraités sont inactifs mais ce n'est pas une raison pour les taxer : CSG, retraites non indexées sur l'inflation, demi-part pour les veufs/veuves enlevée sous Nicolas Sarkozy.
- En quoi les retraités constituent un problème alors qu'ils tiennent pour certains un rôle important : garde d'enfants, bénévolat... ?

2.2 Organisation des services de l'État et services publics

Nombre de participants à l'atelier dédié : 4 conseillers citoyens.

2.2.1 L'état des lieux

>> L'inadéquation des échelles

Sur de nombreux sujets (transports, éducation), les interlocuteurs sont nombreux car intervenant à des échelles diverses (ville, EPCI, département, région) ou pour des institutions diverses (CAF, Éducation nationale...). Il y a trop d'échelons ; ce qui amène des disparités quant à l'offre proposée dans chaque territoire.

Par ailleurs, ces acteurs œuvrent sur des périmètres territoriaux qui ne sont pas toujours adéquats : périmètres des EPCI, des bassins d'emploi, des circonscriptions de l'Éducation nationale ; géographies prioritaires de la Politique de la ville et de l'Éducation nationale).

La multiplicité des acteurs et l'inadéquation des échelles amènent à des incohérences, des redondances et surtout à un manque de lisibilité.

Concernant les transports, si Paris est bien desservi, en banlieue c'est une catastrophe.

>> Une répartition des fonctionnaires qui interroge

Il semble y avoir des lacunes par endroit, des redondances à d'autres, il est difficile de comprendre qui fait quoi (État, collectivités).

Il y a des besoins en matière d'éducation, de sécurité et de santé.

La dématérialisation est une piste pour diminuer les coûts à conditions qu'elle soit accompagnée. La seule logique de « l'économie à tout prix » n'est pas suffisante. Il existe un besoin de proximité.

>> Des priorités : santé, éducation, sécurité

Trois sujets sont définis comme étant prioritaires : la santé, l'éducation et la sécurité.

L'accès aux soins apparait de plus en plus difficile, dû notamment à un manque de praticiens. Les hôpitaux se regroupent (plateaux techniques) pour assurer une qualité plus grande mais en proximité, il n'y a pas assez de structures.

Les problématiques de santé liées à l'environnement (particules fines, pesticides, kérosène) ne sont pas assez prises en compte.

2.2.2 Quelles solutions pour l'avenir ?

>> Education

- Travailler sur l'écoute entre parents, enfants et professeurs. Renforcer la médiation scolaire.
- Rendre obligatoire l'uniforme de la maternelle au lycée,

- Imposer aux « 1ers de concours » de travailler dans les QPV pour 5 ans (pas uniquement pour l'éducation).

>> Santé et environnement

- Organiser les hôpitaux sur la structuration intercommunale,
- Organiser les MSP par commune ou par zone de 15 000 habitants,
- Imposer au médecin de pratiquer au moins 5 ans dans les QPV,
- Accompagner les agriculteurs pour favoriser le bio.

>> Postes de fonctionnaires

- Embaucher là où il y en a besoin (sécurité, éducation, santé) et en proximité,
- Les économies réalisées doivent servir à embaucher en proximité,
- Nommer un expert pour identifier et analyser les doublons :
 - La banque postale est-elle nécessaire ?
 - L'administration des situations par la CAF ne fait-elle pas doublon avec les Finances publiques ?

>> Proximité

- Rendre obligatoire pour les banques privées le service bancaire universel (présence partout sur le territoire) et suppression de la banque postale,
- Des médecins au plus près, des enseignants au plus près,
- Organiser la dématérialisation de manière « intelligente », cela s'accompagne plus fortement. Cela ne peut être penser qu'à travers le prisme des économies à tout prix.

>> Gouvernance

- Revoir les gouvernances dans le public comme dans le privé (des gouvernances plus responsables),
- Renforcer les communes ou les territoires pour ce qui concerne la gouvernance des transports,
- Intégrer les citoyens dans les gouvernances.

2.3 Transition écologique

Nombre de participants à l'atelier dédié : 4 conseillers citoyens.

2.3.1 L'état des lieux

>> Un besoin d'alternative à la source énergétique principale : le nucléaire

La France a pour principale source d'énergie le nucléaire. Il faut opérer cette transition du nucléaire vers d'autres sources d'énergies (Éoliennes, panneaux solaires...), sans aller chercher dans les énergies fossiles. Les alternatives actuelles ne sont pas assez développées pour arrêter l'usage du nucléaire.

>> Difficulté à opérer la transition énergétique dans les logements

Les coûts des travaux pour faire évoluer les logements sont importants. Par exemple, les logements des années 1960 dans les quartiers relèvent d'une technicité importante pour évoluer et pose la question de qui paye ?

Dans les entreprises du bâtiment, il peut y avoir un manque de technicité sur ce sujet pour proposer des solutions écologiques intéressantes. Les professionnels dans ces domaines manquent d'accompagnement, de préconisations mais aussi de contrôles pour ceux qui revendiquent appliquer. Il est par exemple difficile pour une TPE d'obtenir un label.

Il existe des incitations financières de l'État concernant le bâti mais il y a une méconnaissance des dispositifs mis en place et les crédits ne sont pas accessibles à tous (plafond de revenus pour recevoir des aides).

Par ailleurs, un besoin de sensibiliser et d'informer les bailleurs sur ces sujets.

>> Des grandes entreprises qui polluent

Des grandes entreprises polluent et payent pour polluer : c'est la loi du plus fort, le pouvoir de l'argent.

>> Difficulté d'accepter un changement de modes de vie ?

Est-ce que les gens sont prêts à « réduire » leur qualité de vie, changer leurs habitudes ? Par exemple prendre les transports en commun à la place de la voiture.

2.3.2 Quelles solutions pour l'avenir ?

Une question transversale s'est imposée au groupe : quelle échelle de décision est la plus pertinente pour opérer réellement la transition (local, national, européen) ?

>> Opérer la transition énergétique

- Développer les alternatives au nucléaire (énergies renouvelables),
- Nécessité d'un diagnostic local pour déterminer les solutions les plus pertinentes et les plus rentables en matière de transition énergétique, en tenant compte des impacts

que peuvent avoir ces solutions sur l'environnement (exemple : les éoliennes peuvent avoir un impact sur l'environnement),

- Nécessité de mieux faire connaître les dispositifs d'aide du gouvernement en matière de transition énergétique. Généraliser les aides de l'État sans plafond de revenus.
Exemple : travaux d'isolation pour améliorer les logements,
- Importance de l'exemplarité des collectivités et grandes entreprises en la matière : montrer comment la mise en œuvre est possible,
- Améliorer l'accompagnement des entreprises pour qu'elles puissent développer des réponses en matière de transition écologique,
- Taxer les entreprises responsables de la dégradation de l'environnement pour permettre à la municipalité d'engager des actions.

>> Développer des transports et mobilités alternatifs à la voiture

- Continuer à développer les réseaux de transports en commun (mais à quelle échelle ? quel coût ? durée des travaux ?). Développer l'accessibilité des transports en commun pour les personnes handicapées.
- Poursuivre la réflexion sur la diversification des moyens de transports et des mobilités alternatives au routier :
 - Voies d'eau : en alternative au transport routier pour les pondéreux (fluvial),
 - Vélos : développer des voies sécurisées partout,
 - Co-voiturage...

>> Poursuivre et développer l'éducation pour changer les habitudes de vie

- Encourager à la consommation locale, à la gestion des déchets (recyclage), réduire la consommation vestimentaire en encourageant à la réutilisation de vêtements : développer les friperies, ressourceries, repair-café,
- Intégrer la sensibilisation dans un projet éducatif global, au plus près des jeunes : former les professeurs dans les écoles à ces sujets, en faire un projet de classe et pas seulement des interventions ponctuelles,
- Utiliser un langage moins technique, plus accessible à tous pour une meilleure compréhension et implication de tous les acteurs car dans ce domaine,
- Former les conseils citoyens aux questions de mobilité, de transports.

2.4 Démocratie et citoyenneté : système démocratique et participation¹

Nombre de participants à l'atelier dédié : 16 conseillers citoyens

2.4.1 L'état des lieux

>> Manque de représentation des catégories « les plus mal dans la société »

En terme de modalités d'élections, le système n'est « pas si mauvais », mais se pose la question de comment bien représenter les habitants. Ceux « qui sont mal dans la société » sont mal représentés (y compris ceux qui ne peuvent pas voter). Dans les QPV, il y a une inégalité de manière générale. Le souhait d'une plus grande représentativité par les élus de l'ensemble du territoire dans ces aspects identitaires et sociaux émerge.

>> Vote des étrangers

Des habitants de la cité sont privés d'élire leur représentant au niveau local, privés d'un droit fondamental. L'accès à la nationalité est rendu très compliqué alors que c'est une forme d'intégration. Faut-il le simplifier ? Cela fait partie du vivre ensemble. Cela rejoint également le problème de l'apprentissage de la langue : l'exigence d'un français très évolué, des questions très pointues sur l'Histoire de France...

>> Incompréhension, désintérêt pour la vie de la cité

Les jeunes ne comprennent pas les institutions publiques, comment fonctionne la démocratie de notre pays. Il y a un manque de conscience car un manque de connaissances au niveau national « pourquoi aller voter ? » : rejet de l'institution, des enjeux qui nous échappent. Les jeunes ne comprennent pas le discours politique : même devant les infos, il y a un attachement à des détails qui tournent en boucle (responsabilité des médias).

Il y a un sentiment de désintérêt complet pour la vie de la cité. L'engagement des jeunes dans la vie associative et citoyenne au niveau local est plus important hors des quartiers prioritaires. Cela serait dû, pour les participants, à une baisse de subvention, par exemple pour permettre de passer le BAFA, réaliser des missions à l'international dans les écoles... il y a de moins en moins de jeunes dans les centres. Un besoin d'égalité financière s'impose.

>> Manque de confiance dans le discours politique

Globalement, il ressort un manque de confiance dans les hommes politiques lié à la démagogie du discours politique, des opérations séduction pendant les campagnes électorales et des promesses non réalisables qui créent la déception.

>> Manque de place pour le peuple dans les décisions

Le système actuel pose problème : chaque candidat défend ses intérêts et se « bat » contre l'autre. Les politiques oublient qu'ils représentent des gens et pas eux-mêmes, ils oublient de

¹ Ce thème a été scindé en 2 groupes en raison de l'importance des sous-questions à traiter à l'intérieur de ce thème.

prendre l'avis de leurs électeurs lorsqu'il faut prendre des décisions. Il y a parfois une méfiance vis-à-vis des associations.

Le peuple a perdu sa place dans les décisions qui le concerne. Il faut redonner aux citoyens le pouvoir de la parole, ils ont une légitimité à intervenir. Il y a une volonté de faire davantage s'exprimer le collectif et pas seulement. Il manque des concertations intermédiaires pendant un mandat électoral.

>> Elections

Concernant le vote : la reconnaissance du vote blanc s'impose avec peut-être dans le même temps l'intérêt de rendre obligatoire le vote.

>> Services publics

Un besoin de mieux identifier les compétences des uns et des autres dans le mille-feuille administratif ressort.

Les instances locales sont dépossédées de leurs moyens d'actions.

2.4.2 Quelles solutions pour l'avenir ?

>> Education civique

- Remettre l'éducation civique au cœur du système éducatif. Focus sur « le mois d'appel » ou renforcer le CSV : l'éducation plus que l'instruction.

>> Elections, représentation

- Permettre la participation des étrangers aux élections locales et/ou nationales, sous condition d'ancienneté : indispensable pour s'intéresser à la vie publique et y être représenter,
- Comptabiliser et prendre en compte le vote blanc,
- Introduction de la proportionnelle au niveau national (représentativité de la population),
- Diminuer le nombre de parlementaires (mais des avis partagés car besoin de proximité donc faire en sorte de motiver les citoyens à voter), dans les deux chambres,
- Lors d'un changement de maire, arrêter le « lobbying politique », faire preuve de plus d'honnêteté politique.

>> Démocratie participative

- S'appuyer sur les associations pour accompagner à la démocratie,
- Évaluer à mi-mandat : cela pourrait passer par les conseils citoyens (expérimentés par les QPV) qui pourraient être étendus à l'ensemble des quartiers de la commune avec une autre appellation,
- Conférences citoyennes : lorsqu'un problème de société se pose : sélection d'un panel de citoyen qui se réunissent pendant 1 semaine (3 jours experts : instruction + 3 jours d'échanges d'avis) : transposer cela au niveau local pour les questions de la commune (exemple construction...) par tirage au sort ou via les conseils citoyens (pour l'ensemble de la commune), permettant aux maires d'avoir l'avis d'une partie représentative de la population,

- Référendum d'Initiative Citoyenne annuel (pas de révocation du président).

>> Organisation des services publics

- Simplifier le mille-feuille administratif pour une meilleure compréhension des institutions,
- Revoir le rapport aux dispositifs de dématérialisation qui excluent une partie de la population, fracture numérique : des personnes qui accompagnent ceux qui ne s'en sortent pas avec le numérique,
- Redonner le pouvoir aux acteurs (municipalité/élus locaux et associations, habitants) et les moyens financiers qui vont avec,
- Enlever une strate entre région/département/agglomération.

>> Egalité des citoyens

- Simplifier l'accès à la nationalité.
- Des retraites plus égalitaires : mettre en place un plafond pour mieux redistribuer.

2.5 Démocratie et citoyenneté : immigration et vivre-ensemble

Nombre de participants à l'atelier dédié : 16 conseillers citoyens

2.5.1 L'état des lieux

>> Histoire des migrations en lien avec la colonisation et l'esclavage

L'esclavage est un crime contre l'humanité qui empêche toujours le continent africain de se développer, conduit à l'immigration et à reproduire des comportements de soumission et de stigmatisation (néocolonialisme). Il faut aider l'Afrique à se développer.

Comment faire pour que l'histoire ne se répète pas ? Avec des enfants qui ne se reconnaissent pas comme français, perdus hors de leur quartier, des parents qui sont préoccupés par le travail, la délinquance et le décrochage scolaire s'ensuivent.

>> Intégration et communautarisme

Initialement, les gens sont arrivés dans des quartiers qui se sont ethnicisés. Certains n'ont pas le choix de leur logement et c'est sécurisant de se retrouver entre personnes d'une même communauté. Comment faire du vivre ensemble dans ces conditions-là ?

>> Formation, accueil

Les délais préfectoraux sont difficiles. Il faut au moins un an pour le regroupement familial « c'est dramatique ».

Les primo arrivants ont une formation citoyenne obligatoire et c'est une contrainte. Ils ne comprennent pas. Il faut repenser le système d'accueil des primo- arrivants. On continue à recevoir sans s'occuper correctement de ceux qui sont là. Il y a trop de négligence. Cela finit par créer des ghettos et des camps. Il n'est pas possible de parquer les gens. En Norvège les familles étrangères sont suivies sur le long terme. Il est indispensable de passer par la phase de l'interconnaissance. (« Ici ça se passe comme ça et chez vous comment cela fonctionnait ? »).

>> Acquisition de la langue

Des avis partagés sur les exigences en matière de niveau de langue attendu :

- Le fait de devoir avoir un niveau A2 oblige les gens à sortir. La langue est la chose la plus importante.
- Les immigrés arrivés il y a longtemps n'ont pas eu de « parcours » et maintenant on leur demande d'avoir un niveau A2.

Les formations de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) ne sont pas adaptées, il faut adapter les formations linguistiques en intégrant des modules citoyenneté, etc...

2.5.2 Quelles solutions pour l'avenir ?

>> Aider au développement des pays d'origine des migrants

>> Assurer un accueil digne et un suivi dans le temps

Pour pouvoir respecter le pays d'accueil, il faut accueillir dignement, témoigner de la considération et traiter avec dignité les personnes :

- Trouver des personnes ressources pour faciliter l'intégration.
- Les familles devraient être suivies sur le long terme avec des visites très régulières, dans une démarche sociale et altruiste. Les encourager dans les démarches.
- Besoin d'infrastructures pour accueillir, faire les papiers ...
- Mettre en avant un réseau-ressource bien identifié.

>> Rendre la personne « acteur de son parcours migratoire »

- Rendre acteur de son intégration, de son projet de vie, permettre d'être autonome
- Ne pas faire de cours magistral mais quelque chose de plus participatif.

>> Acquisition de la langue, droits et devoirs du citoyen

- Travailler d'abord le français puis ensuite travailler autour des droits et des devoirs. La dernière loi en 2018 prévoit de doubler le volume horaire de langue, en intégrant les codes sociaux dans ces temps-là.
- Parallèlement au travail sur la maîtrise de la langue, des droits et devoirs du citoyen, lever le frein de la non-participation des immigrés aux élections.
-

>> Faciliter les démarches administratives

- La contrainte des papiers d'identité joue énormément. Rendre moins complexe l'administration. Faciliter les démarches.
- Régularisation et suivi régulier.

>> Mettre en lumière la diversité des « immigrés »

- Des personnes vivent et travaillent en France depuis 30 ans et doivent faire la queue à la préfecture à 4H du matin pour espérer entrer afin de renouveler leur carte de séjour. D'autres sont des primo-arrivants qui viennent d'arriver sur le territoire.

>> Lutter contre les marchands de sommeil

Certains se font de l'argent en accompagnant les immigrés (papiers, logement ...). Les marchands de sommeil ne devraient pas exister à cause du laxisme du gouvernement, des mairies etc...qui produisent des accidents mortels par ces habitats insalubres.

>> Permettre la mixité sociale

La mixité sociale est une nécessité (« ne pas parquer »).